

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /

 Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

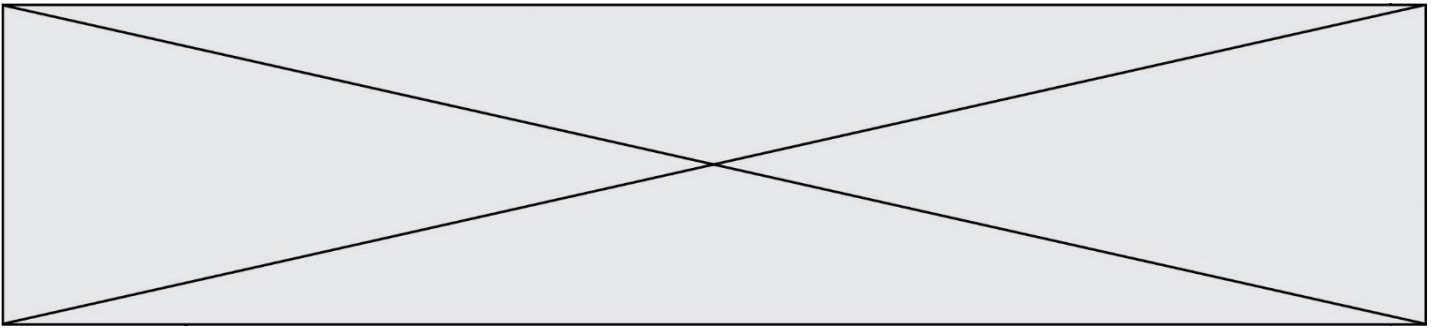
1.1

ÉVALUATION
CLASSE : Première VOIE : ☒ Générale ☐ Technologique ☐ Toutes voies (LV) ENSEIGNEMENT : « Humanités, Littérature et Philosophie » DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures Axes de programme : Les pouvoirs de la parole. CALCULATRICE AUTORISÉE : ☐ Oui ☒ Non DICTIONNAIRE AUTORISÉ : ☐ Oui ☒ Non ☒ La rédaction de la copie doit se faire sur deux feuilles séparées : une pour sa partie « Philosophie », une autre pour sa partie « Littérature ». Nombre total de pages : 2

Le philosophe a d'abord présenté l'usage courant de la parole, qui est de transformer le discours mental en discours verbal, et l'enchaînement de nos pensées en suite de mots.

Les usages spécifiques de la parole sont les suivants : premièrement, fixer ce que la réflexion nous a permis de discerner être la cause d'une chose quelconque, présente ou passée, et ce que nous discernons pouvoir être produit ou effectué par des choses présentes ou passées, en un mot, l'acquisition des arts¹ ; deuxièmement, montrer aux autres le savoir que nous avons atteint, ce qui consiste à se prodiguer des conseils et des enseignements les uns aux autres ; troisièmement, faire savoir nos volontés aux autres, nos projets, de façon à pouvoir obtenir que les uns et les autres s'assistent mutuellement ; quatrièmement, procurer de la joie et de la satisfaction, à soi-même et aux autres, en faisant innocemment des jeux de mots pour le plaisir ou pour l'ornement du style.

¹ « arts » : dans ce texte, ce mot désigne les sciences.



À ces usages, correspondent aussi quatre abus. Le premier est quand les humains formulent incorrectement leurs pensées, à cause de la signification inconstante des mots qu'ils utilisent, ce qui fait qu'ils tiennent pour être leurs conceptions celles qu'ils n'ont jamais conçues ; et, ainsi, ils se trompent eux-mêmes ; deuxièmement, quand ils font un usage métaphorique des mots, autrement dit en les utilisant dans un autre sens que celui pour lequel ils étaient prévus, et, par cela même, ils trompent les autres ; troisièmement, quand ils proclament avec des mots que telle est leur volonté, alors qu'il n'en est rien ; quatrièmement, quand ils les utilisent dans le but de se blesser les uns les autres car, la nature ayant armé les créatures vivantes les unes avec des dents, les autres avec des cornes, d'autres encore avec des mains pour blesser un ennemi, blesser quelqu'un avec la langue n'est qu'un abus de la parole.

Hobbes, *Léviathan*, chapitre IV - traduction G. Mairet (1651)

Question d'interprétation philosophique.

Selon ce texte, pourquoi et comment l'usage de la parole peut-il se dérégler ?

Question de réflexion littéraire

Selon vous, à quel(s) « usage(s) spécifique(s) » de la parole, tels que les entend Hobbes, la création littéraire pourrait-elle correspondre ?

Pour construire votre réponse, vous vous référerez au texte ci-dessus, ainsi qu'aux lectures et connaissances, tant littéraires que philosophiques, acquises durant l'année.

